

Département d'études germaniques

- les étudiant.e.s sur programme d'échange dont le tuteur/la tutrice fait partie du DEG doivent obligatoirement prendre **au moins une UE** dans le département.
- **toutes les UE d'allemand**, LLCER ou LEA sont disponibles et adaptées pour les étudiant.e.s, **sauf** les UE de L1, les UE du Master MEEF et les UE de concours.

Les UE de L1 ne sont pas ouvertes aux étudiant.e.s germanophones sur programme d'échange, mais **demeurent ouvertes** aux étudiant.e.s dont la langue maternelle n'est pas l'allemand.